

COUVERTURE : Les lauzes

UDAP 07

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

Fiche conseil n° 1.2

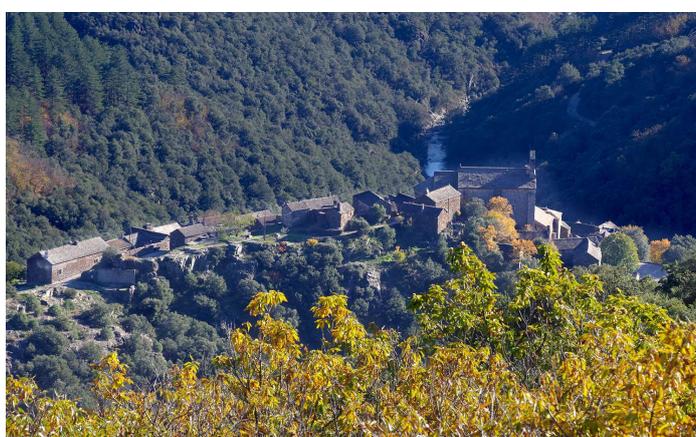
Intervention sur le bâti ancien – Typologie bâtie



Direction Régionale des Affaires Culturelles
Auvergne - Rhône-Alpes

UDAP

Ain
Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Pays de Savoie
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon



Toitures vues depuis un point haut
(Thines)

Les lauzes sont un schiste argileux aux grains fins et durs. Il est formé de couches successives et se présentent sous la forme de plaques d'une couleur gris-bleuté, d'une épaisseur de 2 à 3cm et peuvent atteindre des dimensions de 60/70cm. Leurs dimensions et aspects ne sont pas normalisées, ni calibrées (couleur, dimensions, épaisseur). Leur couleur est interdépendante de leur composition (teneur en fer, quartz, mica et feldspath).

Les dalles de lauzes sont directement issues du sol local. Elles proviennent de carrière appelée *Lauzière*. Cette extraction du sol local permet de créer des toitures qui se fondent dans le paysage.



Typologie

En Ardèche, on en trouve au niveau de deux zones géographiques, chacune ayant un type de lauze spécifique :

- **les lauzes de micaschistes** :
On les trouve dans les Cévennes. Elles sont plus tendres et plus faciles à travailler.

- **les lauzes de phonolithe** :
Elles sont présentes au niveau du secteur de la Montagne. C'est une pierre plus dure.



Lauzes de micaschiste
(exemple de Thines)



Lauzes de phonolithe
(exemple de la ferme de Bourlatier)

La qualité de la lauze utilisée est importante car si elles sont de mauvaise qualité, elles peuvent être détruites notamment par le gel.

Elles doivent être homogènes dans leur planéité, leur épaisseur et leur surface afin de pouvoir les positionner les unes sur les autres sans créer de discontinuité.

Leur dureté est essentielle pour résister aux frottements. La résistance à la cassure est garantie par la série de stries parallèles qui doit être parallèle à la plus grande longueur. Enfin elles doivent présenter un grain fin et serré, gage d'une bonne imperméabilité.

De par leur poids, les lauzes présentent l'avantage de résister aux vents.



Se questionner :

- Dans quel état est la structure porteuse (charpente) ?

- Quelles tuiles ont été utilisées pour la couverture ? Quelle est le pourcentage de pente ?

- Comment sont traités les rives, le faitage, le couronnement ?

- Comment sont traitées les toitures voisines ?

- Comment faut-il isoler la toiture ?



Mise en œuvre

UNE CHARPENTE SOLIDE ET PENTUE

L'emploi de lauzes en couverture implique une charpente solide qui permette de supporter le poids, car la lauze est un matériau très dense et qui peut être épais. Ces charpentes sont souvent complexes, dans ces régions où le bois est à disposition. Les fermes sont espacées de 1,20m à 1,40m environ.

D'autre part elle engendre des toitures avec une pente très importante (environ 40°, soit 85%) afin de pouvoir évacuer la neige. C'est surtout vrai pour les secteurs du Mezenc-Gerbier et du plateau de St Agrève. Les pentes des toits cévenoles sont un peu moins importantes.

Les toitures sont souvent très simples dans leur volumétrie : à deux ou quatre pans ou à pignon rehaussé.

Il est à noter également la présence de toiture avec coyau : le pan de toit est cassé en bas de pente, et permet d'adoucir la pente. Le changement d'inclinaison permet de rejeter les eaux pluviales à distance du mur de façade.

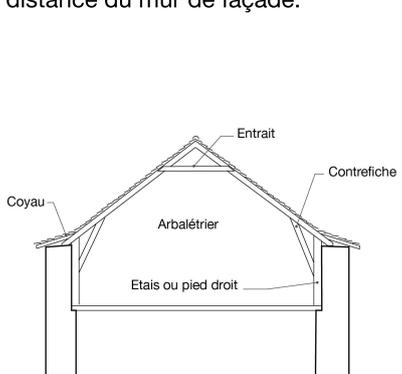


Schéma d'une charpente traditionnelle en lauzes



Exemples de toiture à « coyau » (Le Béage - Devesset)

LA POSE

Le support peut être fait de lattes de bois jointives ou non. La pose s'effectue du bas vers le haut et les lauzes sont posées par taille décroissante du bas de pente vers le faitage. Le recouvrement est de 2/3 afin d'assurer l'étanchéité de la toiture, le pureau (surface visible) est donc d'un tiers.

Les rangs sont décalés latéralement, chaque rang est de hauteur constante.

Elles peuvent être posées au clou ou au crochet (pose plus rapide, mais moins nette). A noter qu'autrefois elles étaient fixées avec des chevilles de bois.

Le colmatage était autrefois effectué avec de la mousse.

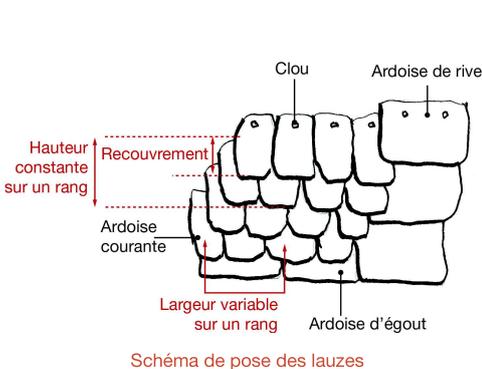


Schéma de pose des lauzes



Dépassée de toiture (Naves)

Les rives :

Elles ont traité par une lauze en faible débord ou parfois elle repose sur un corbeau de pierre.

Elles sont composées de plus grandes pièces afin d'éviter le soulèvement.

Les noues et arêtiers :

Les noues et arêtiers sont rares, la plupart des toits en lauzes sont des toits à deux pans, mais il arrive que les toitures soient plus complexes.

Dans le cas des noues, les lauzes sont disposées de manière à créer une noue en arrondi. Les lauzes sont alors taillées en trapèze.

Dans le cas des arêtiers de toitures à trois ou quatre pans, plus fréquents dans le secteur de la Montagne (du fait de la prise au vent), les lauzes d'un pan dépassent.



Exemple de noue (Thines)



Exemple d'arêtier (Ferme de Bourlatier)

Le faitage :

Il existe trois manières de gérer le faitage de ces toitures :

- En **bastel** (Gerbier-Mezenc), rarement utilisé. Il consiste en un recouvrement par une grosses gouttières posées à la manière de tuiles faitières.

- En **lignolet ou rastel** (plateau de St Agrève, Cévennes). Il consiste en une alternance de lauzes à pentes contrariées, engravées d'un versant sur l'autre. L'étanchéité est gérée par de la chaux grasse appliquée au niveau des emboîtements. Ce type de faitage croisé assure une meilleure stabilité des lauzes. Dans les Cévennes, ce procédé très prononcé est appelé « parpaillou ».

- En **cube** (Cévennes) qui est le plus courant. Il est utilisé pour les pentes plus faibles, le versant du toit le plus exposé au vent et à la pluie s'avance sur l'autre. Les lauzes sont scellées au mortier de chaux.



Faitage en bastel (Mazan l'Abbaye)



Faitage en lignolet (Thines)



Faitage en Cube (Thines)

Le vieillissement de ce type de toiture se situe essentiellement au niveau du système de fixation (chevilles, clous) qui se cassent.

La dégradation peut également venir du délitement des lauzes qui entraîne des infiltrations et ainsi une dégradation de la charpente.

Un entretien régulier est important : vérifier le calage des éléments, nettoyer les feuilles et les mousses qui maintiennent une humidité néfaste à la toiture.

Lors d'une réfection de toiture, si le toit est en lauzes, il faut le conserver.

Les anciennes lauzes peuvent être triées et recyclées afin de conserver l'aspect ancien du toit.

Dans le cas de travaux d'isolation, il est important de conserver une ventilation entre la charpente et la couverture, afin d'éviter toute détérioration par l'humidité.

Se reporter aux fiches :

n°1.0 La couverture et n°1.4 Habiter les toits



Rappel réglementaire

La modification de l'aspect initial extérieur d'une construction requière une demande d'urbanisme. Toute intervention sur l'enveloppe bâti a un impact sur le paysage. Afin de conserver un cadre de vie harmonieux pour tous, il est important de concilier l'intérêt particulier et l'intérêt général.

La réfection, la création ou la modification d'une toiture modifie l'aspect extérieur, une déclaration préalable doit être déposée en mairie avant toute intervention.

Il est important de consulter le PLU et/ou le SPR de votre commune afin que votre projet soit réglementaire

En effet, les règlements peuvent imposer des pentes de toit, un nombre de pan, un sens de faitage, des coloris ou matériaux de couverture...



Se reporter
aux fiches

> n°1.0 Couverture :
généralité

> n°1.4 Habiter les toits



Adresses utiles

Cadastre en ligne :

<https://cadastre.gouv.fr>

Télécharger les formulaires de demande d'urbanisme :

<https://service-public.fr>

Information sur les documents d'urbanisme de votre commune :

Consultez le site de la Mairie de votre commune

Géoportail de l'urbanisme :

<https://geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Pour en savoir plus :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE 07)

<https://caue07.fr>

Contact :

Tel : 04 75 66 74 90

udap.ardeche@culture.gouv.fr